



# Aide Fraternelle Salvatorienne

## « TIÁS ET CASITAS POUR LES ENFANTS »

Chers amis,

Le foyer pour enfants « **Hogar Nuestra Señora de la Paz** » à El Carmen (à 450 km au sud de la capitale Santiago et à 45 km au sud-est de la ville de Chillán) existe déjà depuis plus de 44 ans. La région fait partie des plus pauvres du Chili et les salaires moyens y sont très bas. Beaucoup d'habitations y sont encore construites en bois. Vu l'absence d'industries, le taux de chômage y est très élevé.



Le foyer a été créé par Sœur Elisa Mottart, avec l'aide de l'auxiliaire laïque Juanita Celis. Sœur Elisa (de la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur) a dirigé l'orphelinat seule pendant de nombreuses années, avant de bénéficier au début des années 1980 de l'assistance de l'auxiliaire laïque Edith Jans, originaire de Vliermaal. A la mort de Sœur Elisa en 2003, Edith Jans a repris la direction du foyer jusqu'à son décès prématuré, il y a un an. Pour le moment, la direction est aux mains expertes de Clara Sepúlveda Ferrada, proche collaboratrice de Sœur Elisa et d'Edith Jans. Elle est assistée dans son travail par Norma Bórquez.

Afin de garantir la pérennité du travail de Sœur Elisa, d'Edith Jans et des auxiliaires laïques, nous avons créé l'asbl « Hogar Hermana Elisa El Carmen » avec une série de bénévoles. Nous avons l'intention de continuer à soutenir le foyer dans son travail en

faveur des enfants les plus défavorisés de la région. Mais tous seuls, nous n'y arriverons pas ; c'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir vous présenter ce travail.

Le foyer pour enfants compte onze maisonnettes (huit d'entre elles se trouvent à El Carmen même, deux à Chillán et une à San Vicente dans les Andes). Au total, il accueille 172 enfants : 119 filles et 53 garçons. Chaque maisonnette (appelée 'casita') héberge un groupe d'enfants qui ont tous à peu près le même âge. Ils sont pris en charge par une tante (appelée 'tiá'). Les *tiás* sont souvent des femmes qui, enfants, ont séjourné elles-mêmes dans ce foyer. Elles veillent à ce que les enfants reçoivent l'encadrement et les soins nécessaires, ce qui les occupe plus qu'à plein temps: chaque maisonnette héberge en effet entre dix et vingt enfants.



Parmi ceux-ci, 54 sont actuellement placés par le tribunal de la jeunesse ; pour cela, le foyer reçoit des subventions de la part des autorités. Mais ces apports sont loin de couvrir les frais réels d'hébergement, etc. Les autres enfants constituent le groupe le plus nombreux et vivent dans les régions montagneuses, loin de toute infrastructure, donc sans école, soins de santé, etc. Pour leur offrir un avenir, les responsables les accueillent dans leur foyer. Contrairement aux enfants placés par

le juge de la jeunesse, ils séjournent uniquement dans le foyer durant les trimestres scolaires. Le plus souvent, les parents ne peuvent contribuer que très modestement à l'éducation de leurs enfants.



Le foyer subvient largement à leurs besoins. La nécessité d'un soutien financier à partir de la Belgique est donc également très grande.

Bien que notre asbl ait pour premier objectif d'aider le foyer, nous ne pouvons ni voulons rester insensibles aux besoins du village et de la région. C'est pourquoi, après le tremblement de terre qui a touché le centre du Chili le 27 février dernier, nous avons débloqué 24.500 euros pour la reconstruction des habitations concernées. Il est vrai que les premières nouvelles en provenance du foyer et du village étaient assez rassurantes, mais au fil de temps, on a mieux mesuré l'ampleur des dégâts causés par le tremblement de terre. Stefan Erens, originaire de Bilzen, qui travaillait comme bénévole au foyer au moment du tremblement de terre, écrit

à ce sujet : « A première vue, les dégâts dans le village semblaient encore raisonnables, mais cette apparence était trompeuse : au fil des semaines qui ont suivi le tremblement de terre, beaucoup



de maisons ont dû être démolies parce qu'elles présentaient des dommages structurels et étaient impossibles à réparer. Actuellement, quelque trois cents familles vivent dans une habitation de fortune mise à leur disposition par le gouvernement. Celle-ci ressemble à un abri de jardin, fait 18 m<sup>2</sup>, n'est pas isolée et ne possède ni chauffage, ni eau courante, ni électricité. C'est une solution provisoire pour les gens, mais l'hiver approchant, il n'est pas facile d'y survivre. »

Il y a encore tant de choses à raconter, mais cela dépasserait les limites de ce bref compte-rendu. Nous vous remercions d'avance de votre intérêt pour notre travail.

Jozef De Lombaerde, président

## PARRAINER ... UNE MAISONNETTE !

Les parrains qui s'occupent d'un(e) filleul(e) vivant au foyer pour enfants (*hogar*) sont déjà bien familiarisés avec leurs maisonnettes (*casitas*) et leurs accompagnatrices, les tantes (*tia's*). Il y a des échanges mutuels de courrier et de photos. C'est grâce au système de parrainage « traditionnel » initialement mis en place par Sœur Elisa Mottart. Les personnes intéressées en Belgique se voyaient attribuer un enfant auquel ils apportaient leur soutien financier. Ainsi se nouait un lien personnel entre le parrain / la marraine et le (la) filleul(e). Pour toutes sortes de raisons (notamment le changement de résidence et certaines mesures des autorités), les priorités ont changé par la suite. On a décidé du même coup que tous les enfants, donc aussi ceux qui par hasard n'avaient pas de parrain/marraine, devaient pouvoir bénéficier de l'aide apportée par le système de parrainage.



Par conséquent, l'attention se porte à présent sur le groupe d'enfants qui vit en communauté dans une maisonnette précise (*casita*) avec leur accompagnatrice (*tia*). Désormais, on est parrain

/ marraine d'une *casita* (avec d'autres personnes). Pour les contacts mutuels (échange de lettres et de photos), il y a un lien avec toute la maisonnette (le groupe d'enfants et leur accompagnatrice). La correspondance permet de tenir les parrains/marraines au courant de la vie quotidienne. Cela permet aussi de rester parrain/marraine à durée indéterminée. Même lorsque des enfants quittent le foyer, le contact est maintenu entre les parrains/

marraines, la tia et les autres enfants sur place. Beaucoup de personnes parrainent d'ores et déjà une maisonnette. Vous aussi, vous souhaitez rejoindre le système de parrainage ? Sachez que vous ferez le bonheur de tout un groupe d'enfants et de leur accompagnatrice !

(texte librement adapté de « *Victoria* », revue semestrielle, 4e année, n°1, juillet 2010)

## APPEL A L'AIDE

L'Action Salvatorienne lance volontiers un appel chaleureux à ses donateurs et aux lecteurs de son feuillet trimestriel pour qu'ils soutiennent de tout cœur cette belle initiative de l'asbl Hogar Elisa El Carmen (Chili). 172 enfants vulnérables trouvent refuge dans ce foyer.



La structure de l'organisation et l'enthousiasme de la base garantissent la longévité du projet. L'ambiance qui règne dans les *casitas* d'El Carmen

parle d'elle-même. Nous pensons par exemple aux témoignages des *tia's* et des bénévoles ainsi qu'à la gratitude des enfants et certainement aussi des adultes qui, par le passé, ont trouvé refuge dans le Hogar.

Stefan Erens a travaillé comme bénévole au foyer, dans le cadre d'un stage de 18 semaines; voici son récit que nous pouvons lire dans la revue précitée : « Me voici face à la tâche la plus désagréable de mon séjour : prendre congé. Entre-temps, j'ai noué des liens si forts avec les enfants que ce ne sera pas facile. Cela fait déjà toute une semaine qu'un des garçonnetts ne m'adresse plus la parole. Il est fâché sur moi parce que je repars. Lui aussi va me manquer ; en fait, toutes et tous ici vont me manquer, même les *tia's*. Je me suis fait beaucoup d'amis et je leur suis reconnaissant de m'avoir fait vivre cette expérience incroyable. Je pense revenir rapidement parce qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir et tant de misère à soulager au hogar. » Un point positif supplémentaire à nos yeux : les responsables se sont aussi souciés d'autres victimes du tremblement de terre au Chili (février 2010) et les ont aidées à la reconstruction des habitations touchées.

**Nous ne sommes pas insensibles à la lettre de Monsieur Jozef De Lombaerde, président de l'asbl. Nous avons l'intention de soutenir le travail en faveur du foyer pour enfants. Si vous souhaitez faire un don, versez-le sur notre numéro de compte avec la mention : « Foyer pour enfants El Carmen, Chili, projet n°010/050 ». Merci de tout cœur au nom des enfants, des accompagnatrices et des membres de la fondation ou de l'asbl.**

**Cette année aussi nous avons organisé en octobre le « mois des Missions ». 15 organisations, totalisant plus de 250 personnes, se sont inscrites pour une visite guidée.**

**On y parle de l'adoption financière des enfants, de projets et de la collecte de vêtements.**

**Consultez aussi [www.oktobermaandmissiemaand.com](http://www.oktobermaandmissiemaand.com)**

# Voeux de Noël



Cette édition est le quatrième numéro trimestriel de notre feuillet. Nous voudrions donc adresser à tous nos amis et sympathisants, bienfaiteurs, collaborateurs et donateurs nos **MEILLEURS VŒUX DE NOËL**. Le message du Fils de Dieu a été et est toujours : « Paix à tous les hommes. Bonheur et bien-être à tous parce qu'ils sont aimés de Dieu. » Nous devons contribuer à son Œuvre et nous pouvons aussi fêter cela. Pour la **NOUVELLE ANNEE 2011**, nous vous souhaitons à vous et à tous ceux qui vous sont chers ce qu'il y a de meilleur : santé, bien-être et

bonheur. Enfin, nous vous remercions très sincèrement parce que vous faites partie du cercle de nos fidèles collaborateurs. Nous sommes convaincus qu'à l'avenir aussi, nous pourrons toujours compter sur vous.

**(Le service administratif, le personnel et les bénévoles de l'Action Salvatorienne)**

Si les dons que vous faites à l'Aide Fraternelle Salvatorienne au cours d'une même année égalent ou surpassent le total de € 30, - ils peuvent être déduits, selon la loi, de vos revenus imposables. Notre secrétariat vous enverra automatiquement l'attestation requise à cet effet au début de l'année prochaine. Si vous indiquez la communication structurée indiquée sur le virement en annexe, votre don sera automatiquement alloué aux projets présentés dans ce bulletin. Si votre don est destiné à une personne bien précise, veuillez indiquer le nom ou le numéro (communication structurée) de ce bénéficiaire. Si vous n'en connaissez pas le numéro, veuillez prendre contact avec notre secrétariat. Ce faisant, vous faciliterez notre travail ! Merci !

**Avez-vous déjà pensé à citer l'Aide Fraternelle Salvatorienne comme cohéritière dans votre testament ?** De cette manière vous assurez un appui sérieux aux populations déshéritées et aux missionnaires dans les pays du Sud.

Pour cela, il suffit d'inclure dans votre testament une phrase comme : « A l'Aide Fraternelle Salvatorienne a.s.b.l., 't Lo 47 à 3930 – Hamont, je lègue la somme de € ... ».

L'Aide Fraternelle Salvatorienne est une des 46 organisations qui, ensemble, ont lancé la campagne 'testament.be'. Pour de plus amples informations, contactez [www.testament.be](http://www.testament.be)

Voulez vous donner un caractère personnel à votre aide et connaître l'usage qui en est fait ? C'est votre droit. Adressez-vous alors à notre service parrainage. Nous vous suggérons alors d'adopter financièrement un enfant dans un pays en développement. Vous recevez le nom et une photo du filleul(e) et l'adresse du missionnaire en contact avec lui. Vous pouvez ainsi vous mettre en rapport avec l'enfant et sa famille. Nous sommes conscients du danger du mauvais usage fait de votre appui. C'est pourquoi l'action est tenue en main localement par un missionnaire ou un coopérant (m/f) que nous connaissons personnellement et pour qui nous nous portons garant. Si vous êtes intéressé par cette action, demandez de plus amples renseignements.

Si vous changez d'adresse et si vous désirez continuer à recevoir notre périodique, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse.

## Colofon

Rédaction : P. Kris Monnissen  
Composition et mise en page :  
P. Paul Frederix  
Photos : Jozef De Lombaerde  
Imprimerie : Tony Boonen, Hamont

Aide Fraternelle Salvatorienne  
't Lo 47  
3930 Hamont  
  
*Approbation ecclésiastique*

e-mail : [info@salvatorhulp.org](mailto:info@salvatorhulp.org)  
website : [www.salvatorhulp.org](http://www.salvatorhulp.org)  
Tél.: 011-44 58 21  
Fax: 011- 44 73 93  
ING: 335-0440152-12